

Rapport de la commission des arts et de la culture chargée d'examiner la proposition du Conseil administratif du 16 décembre 2020 en vue de l'ouverture d'un crédit d'étude de 500 000 francs destiné à la rénovation de la muséographie et de la scénographie des galeries publiques du Muséum d'histoire naturelle.

Rapport de M^{me} Florence Kraft-Babel.

L'objet susmentionné a été renvoyé pour étude à la commission des arts et de la culture lors de la séance plénière du 19 janvier 2021. Il a été étudié lors de l'unique séance du 1^{er} février 2021 sous la présidence de M^{me} Danièle Magnin. Les notes de séance ont été prises par M^{me} Laura Kiraly que nous remercions de son travail.

PROJET DE DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettre e) de la loi sur l'administration des communes, du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

décide:

Article premier. – Il est ouvert au Conseil administratif un crédit d'étude de 500 000 francs destiné à la rénovation de la muséographie et de la scénographie des galeries publiques du Muséum d'histoire naturelle.

Art. 2. – Au besoin, il sera provisoirement pourvu à la dépense prévue à l'article premier au moyen d'emprunts à court terme à émettre au nom de la Ville de Genève, à concurrence de 500 000 francs.

Art. 3. – La dépense prévue à l'article premier sera inscrite à l'actif du bilan de la Ville de Genève, dans le patrimoine administratif. Si l'étude est suivie d'une réalisation, la dépense sera ajoutée à celle de la réalisation et amortie sur la durée d'amortissement de la réalisation. Sinon, l'étude sera amortie en une annuité.

Séance du 1^{er} février 2021

Audition de M. Kanaan, chef du département de la culture, M^{mes} Koelliker et Bachmann, directrices du département, ainsi que de M. Pierre-Henri Heizmann, administrateur, intérim de Direction au MHN, et de M. Hervé Grosçarret, responsable Unité publics et expositions au MHN

M^{me} Koelliker explique que la proposition PR-1437 concerne un crédit d'étude d'un montant de 500 000 francs pour la rénovation de la muséographie et de la scénographie des galeries d'expositions du Muséum d'histoire naturelle. Elle ajoute que la proposition PR-1437 doit être considérée ensemble avec la proposition PR-1441, crédit de construction renvoyé à la commission des travaux et des constructions, et actuellement à l'étude. Elle rappelle que le Muséum a fêté son 200^e anniversaire en 2020 par l'édition d'un ouvrage et des expositions temporaires et les 50 ans de son installation à Malagnou en 2016 par un programme d'activités culturelles diversifié. Ce bâtiment a été construit entre 1963 et 1966 par l'architecte Raymond Tschudin, lauréat du concours organisé entre 1946 et 1948. Le Muséum est composé de trois corps de bâtiments distincts:

- le bâtiment public des expositions, qui comprend trois niveaux de galeries et qui a été surmonté d'une superstructure en attique entre 1978 et 1981;
- la salle de conférences, accolée au bâtiment public;
- le bâtiment scientifique donnant sur la rue de Villereuse.

Le bâtiment public des expositions et la salle de conférences ont fait l'objet d'une rénovation de l'enveloppe thermique et des façades en 2011-2012.

Pour information, et en préambule, la proposition PR-1441 demande:

- de mettre à l'abri les collections en alcool;
- de réorganiser le bâtiment public et le bâtiment scientifique.

Concrètement: le bâtiment scientifique, libéré des collections, devra être réaménagé; le bâtiment public, quant à lui, devra se remettre à niveau par rapport à ses fonctions actuelles et prévoir de réaffecter l'espace libéré par l'atelier de décoration.

S'agissant encore du projet global, M. Heizmann explique que le Muséum détient un patrimoine scientifique d'intérêt mondial avec une collection de plus de 15 millions de spécimens, référencée sur 30 km de rayonnages. Une très grande quantité de ces spécimens est conservée dans plus de 125 000 récipients contenant de l'alcool, soit 38 tonnes d'éthanol. Cependant, le seuil quantitatif maximal fixé par l'OPAM (ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs) étant fixé à 20 tonnes, celui-ci se voyant largement dépassé au Muséum, pour des raisons de sécurité, un nouveau bâtiment des collections doit être construit.

M. Grosçarret rappelle qu’afin de déployer toutes les potentialités du futur Muséum, celui-ci s’était doté depuis 2015 d’un projet culturel et scientifique sur cinq ans nommé «Ambre». Ce dernier prévoyait de réaménager l’entrée avec les services au public au rez-de-chaussée et de doter l’institution d’un espace dédié aux expositions temporaires aux 3^e et 4^e étages. Cette réorganisation induisait trois chantiers:

- le remaniement complet de la galerie d’expositions permanentes du 3^e étage, soit la galerie dédiée à l’histoire de la Terre et à l’histoire de l’Homme actuellement partiellement fermée au public car obsolète au niveau du contenu;
- la création d’un espace dédié aux actualités au 3^e étage;
- la création d’un espace de ressources documentaires et de médiation au 2^e étage appelé le Documentarium.

S’agissant de la surface des espaces concernés, nous parlons de:

- 1118 m² d’exposition permanente sur «l’histoire de la Terre et de la vie» au 3^e étage;
- 4136 m² pour les espaces des rez-de-chaussée, 1^{er} et 2^e étages, dédiés à la Faune régionale et exotique;
- 257 m² au 2^e étage pour le Documentarium.

Le projet inclut la création d’une introduction à chaque galerie, le développement d’une signalétique de guidage des publics, des dispositifs numériques permettant de diffuser des contenus et de vivre de nouvelles expériences muséographiques (réalité augmentée, réalité virtuelle...) accessibles à toutes et tous. Le Documentarium comprendra une salle de lecture, une bibliothèque, une salle de projection et une salle de jeux.

Concernant les coûts, la galerie «L’Histoire de la Terre et de la vie» est estimée à 380 000 francs, la redynamisation des galeries Faune régionale et Faune exotique à 100 000 francs et le Documentarium à 20 000 francs pour un total de 500 000 francs (voir le détail des coûts dans la présentation).

Question calendrier, le Muséum a envisagé la rédaction d’un programme muséographique pour la nouvelle galerie «L’Histoire de la Terre et de la vie» pour l’année prochaine, avec un concours de scénographie à l’automne, espérant travailler avec une équipe de mandataires pour les deux années d’exercice 2023 et 2024. Concernant la redynamisation des galeries Faune régionale et Faune exotique, les années 2022 et 2023 sont prévues pour accompagner les équipes du Muséum par des experts. Quant au Documentarium, la deuxième partie de 2022 et la première de 2023 sont prévues pour le mettre en place.

En résumé, un crédit de construction, inscrit au 16^e PFI, à hauteur de 5 350 000 francs avec des recettes acquises de 3,5 millions de francs, sera déposé

en 2024. La réalisation est prévue sur un calendrier de 2025 à 2027, en fonction du calendrier du chantier de construction. Il n’y a pas d’impact de ce crédit d’étude sur le budget de fonctionnement du Muséum. En revanche, le crédit de construction pour réaliser les nouvelles muséographies et scénographies des galeries du Muséum aura un impact sur le budget de fonctionnement, à savoir le besoin d’un poste supplémentaire pour une personne en charge du numérique muséographique, ainsi qu’une augmentation des moyens alloués pour l’organisation d’événements de médiation dans le Documentarium.

M. Kanaan remercie l’équipe qui a travaillé sur ce projet. Il salue les efforts visant à dépasser une certaine passivité sur le renouvellement de l’approche muséographique. Il tient à souligner que la réalisation du projet sera cofinancée par un mécène à hauteur de 3 500 000 francs.

Questions des commissaires

Sur la question de l’identité du mécène, M. Kanaan répond qu’il s’agit de la Fondation Varenne. M^{me} Koelliker précise que la famille Varenne a donné son accord par écrit pour le projet du Muséum.

Une commissaire demande s’il y aura un concours externe concernant la scénographie.

M. Grosçarret explique que la galerie «L’Histoire de la Terre et de la vie» sera conçue par une équipe externe en raison de l’importance de son volume. En revanche, les équipes actuelles du Muséum s’impliqueront dans la conception et la réalisation de redynamisation des galeries existantes.

Une commissaire questionne alors sur l’avis des équipes internes en charge de la muséographie sur le mandat externe. M. Grosçarret répond que celui-ci a été mis en place de manière consensuelle en interne en raison du volume de travail, l’équipe de scénographie, actuellement composée de cinq personnes, ne pouvant assumer l’entier du projet.

Une commissaire questionne sur le calendrier. Que faire pour accélérer le chantier?

M. Kanaan répond que la scénographie ne viendra que lorsque l’assainissement du bâtiment scientifique actuel et la construction du nouveau bâtiment seront terminés. M^{me} Koelliker répond qu’il s’agit d’un chantier en plusieurs phases. La première est la construction du bâtiment des collections (en principe fin 2023). Puis une année sans chantiers pour mettre en fonction les installations climatiques. Ensuite, déménagement des collections. Ce n’est qu’après que le chantier pourra s’ouvrir à la réorganisation du bâtiment public et du bâtiment scientifique. En conséquence, la Ville devrait pouvoir présenter un projet scénographique chiffré

vers 2024. Puis, suivant le rythme des procédures, la Ville espère qu'entre 2026 et 2027 le bâtiment pourra être rouvert avec de nouveaux dispositifs d'accueil et une galerie permanente.

La présidente questionne sur l'absence des dinosaures au Muséum. Et sur le destin d'Ali l'alligator.

M. Grosçarret confirme que les dinosaures ont été démontés en 2014. Il précise que la présentation n'était plus adaptée à la connaissance scientifique mais qu'ils seront à nouveau exposés plus tard. M. Heizmann précise qu'Ali l'alligator a été naturalisé. Il a également fait l'objet d'un ouvrage.

Dans le cadre de la nouvelle scénographie, la présidente s'inquiète de la mise en place d'une ambiance sombre et confinée. M. Grosçarret répond que le bâtiment actuel du Muséum induit ce type de scénographie car les galeries permanentes n'ont pas accès à la lumière du jour.

Une commissaire questionne l'ouverture du crédit au budget 2021. M^{me} Koelliker répond qu'il s'agit d'un crédit d'investissement. Il est au 16^e PFI, et non au budget. L'ouverture du crédit se fait via le vote du Conseil municipal.

Discussion et vote

Le Parti démocrate-chrétien, le Parti socialiste, les Verts, le groupe Ensemble à gauche et l'Union démocratique du centre sont favorables à ce crédit.

Le Parti libéral-radical et le Mouvement citoyens genevois souhaitent réfléchir et creuser certaines sommes contenues dans le crédit d'étude, notamment sur la dynamisation. En l'attente de précisions, ils s'abstiendront.

La présidente met au vote la proposition PR-1437, qui est acceptée par 10 oui (3 S, 3 Ve, 2 PDC, 1 EàG, 1 UDC) et 4 abstentions (3 PLR, 1 MCG).

Annexe: détail des coûts

Estimation des coûts (en francs)

Projets	Détail des lots	Budget prévisionnel TTC	Budget TTC détaillé par lot
Galerie «L'histoire de la Terre et de la vie»		380 000	
	Consultation d'experts scientifiques en appui du musée		15 000
	<i>Concours de scénographie mettant en concurrence trois groupements de scénographes différents sur la base du programme muséographique</i>		45 000
	Honoraires phase avant-projet du groupement de scénographes lauréat		160 000
	Honoraire phase projet du groupement de scénographes lauréat		160 000
Redynamisation des galeries «Faune régionale» et «Faune exotique»		100 000	
	Etudes spécifiques aux cahiers des charges des dispositifs muséographiques digitaux : les nouvelles expériences de visites (réalité virtuelle, contenus augmentés...)		40 000
	Etudes spécifiques à la restauration des collections et à la mise en place de conditions de conservation préventive adaptées (éclairage, climat de vitrines contrôlés)		40 000
	Etudes spécifiques à la mise en place de dispositifs favorisant l'accessibilité à tous et toutes (parcours tactiles, textes brailles, français facile...)		20 000
«Documentarium» volet muséographie	Etudes spécifiques aux cahiers des charges des espaces de médiation et des dispositifs digitaux de diffusion de connaissances dans l'esprit du tiers lieu	20 000	
Total		500 000	

Décali de réalisation

Projets	Etapes	Calendrier
*Galerie «L'histoire de la Terre et de la vie»		
	Consultation d'experts scientifiques en appui du musée	De janvier à décembre 2022
	Concours de scénographie mettant en concurrence trois groupements de scénographes différents, sur la base du programme muséographique	De septembre 2022 à février 2023
	Honoraires phase élaboration avant-projet et projet du groupement de scénographes lauréat	De mars 2023 à décembre 2024

**Redynamisation des galeries «Faune régionale» et «Faune exotique»		
	Etudes spécifiques aux cahiers des charges des dispositifs muséographiques digitaux: les nouvelles expériences de visites (réalité virtuelle, contenus augmentés...)	De janvier 2022 à décembre 2023
	Etudes spécifiques à la restauration des collections et à la mise en place de conditions de conservation préventive adaptées (éclairage, climats de vitrines contrôlés)	
	Etude spécifiques à la mise en place de dispositifs favorisant l'accessibilité à tous et toutes (parcours tactiles, textes en braille, français facile...)	
***«Documentarium», volet muséographique		
	Etudes spécifiques aux cahiers des charges des espaces de médiation et des dispositifs digitaux de diffusion de connaissances dans l'esprit du tiers lieu	De septembre 2022 à décembre 2023